



Fondation Scelles

*Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle*

Communiqué

Paris, 29 juin 2016

Interview de Guillaume Lescaux, premier Procureur à avoir appliqué la loi sur la prostitution

**[Retrouvez l'intégralité de cette interview
sur le site de la Fondation Scelles](#)**

L'histoire retiendra qu'il aura été le premier Procureur de la République à appliquer la nouvelle loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. 3 mois jour pour jour après la publication au Journal Officiel, Guillaume Lescaux, Procureur de Fontainebleau était reçu dans les locaux de la Fondation Scelles pour une interview sur ses récentes décisions et une première analyse.

Amené à constater la situation prostitutionnelle en forêt de Fontainebleau, Guillaume Lescaux a expliqué à la Fondation Scelles avoir mis en place un dispositif permettant de poursuivre les « clients » en les « enjoignant de faire un stage de citoyenneté dans les 6 mois sous peine d'une amende de 400 euros » tout en envisageant, parallèlement, la mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution.

Le nouvel arsenal législatif se met en place. Et si l'action du procureur de Fontainebleau était suivie par d'autres ?

Depuis 23 ans, la **Fondation Scelles** reconnue d'utilité publique, combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées. Acteur incontournable du plaidoyer et de la mobilisation contre l'exploitation sexuelle, la Fondation Scelles est également un observatoire international spécialisé dans la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution.

Contacts :



Fondation Scelles
01 40 26 04 45
fondationscelles@wanadoo.fr
@Fond_Scelles
www.fondationscelles.org

Laurence Dell'Aitante
Conseillère communication
06 71 81 79 19
l.dellaitante@fondationscelles.org

Frédéric Boisard
Chargé des relations presse
06 84 20 05 37
frederic.boisard@fondationscelles.org